

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 46 (1973)

Heft: 4

Artikel: Le projet de programme de l'Unesco 1973-1974 (III) : la culture : non plus un luxe, mais un besoin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-127473>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La culture: non plus un luxe, mais un besoin

46

C'est sur une conception nouvelle de la culture que se fonde le programme de l'Unesco pour 1973-1974. Après avoir été considérée pendant des générations comme une activité de luxe, privilège d'une élite, la culture apparaît maintenant comme une nécessité ressentie par tous.

En effet, l'homme contemporain se trouve de plus en plus confronté à des phénomènes sur lesquels il n'a pas de prise et qui bouleversent radicalement ses rapports avec son milieu et son équilibre propre. L'explosion démographique, en multipliant le nombre des individus, diminue l'importance relative de chacun; l'urbanisation coupe l'homme de ses racines, l'industrialisation menace de le dépersonnaliser. Face à ce changement, la culture permet à l'individu de trouver une identité, des racines, une autonomie. Aussi est-elle aujourd'hui envisagée comme un facteur essentiel de la qualité de la vie, fait pour l'épanouissement de chacun et qui doit être rendu accessible à tous.

Le développement culturel

Ces vues nouvelles se sont dégagées lors de la Conférence intergouvernementale sur les politiques culturelles, convoquée à Venise par l'Unesco en 1970 et à laquelle participaient 88 Etats du monde entier. Parmi ses principaux résultats, on peut mentionner la reconnaissance d'un droit à la culture et de la responsabilité des pouvoirs publics à cet égard; l'affirmation que le développement culturel est une dimension essentielle du développement général; la proclamation de la dignité et de l'égalité de toutes les cultures; la nécessité de former des spécialistes et de disposer d'instruments d'analyse du développement (comme les statistiques, par exemple); la décision de convoquer une série de réunions régionales chargées d'étudier, au niveau ministériel, les problèmes particuliers que posent les politiques culturelles dans les divers continents.

La première de ces conférences s'est tenue, pour l'Europe, à Helsinki en 1972 et la seconde, pour l'Asie, doit avoir lieu en 1973, tandis que seront entrepris des travaux préparatoires en vue d'une conférence analogue prévue pour l'Afrique en 1975.

Le secrétariat encouragera la formation de ces nouveaux spécialistes que sont les planificateurs du développement culturel, les administrateurs d'activités artistiques et les animateurs culturels, en favorisant notamment la création de deux centres pilotes, l'un dans un pays en voie de

développement, l'autre dans un pays industrialisé; parallèlement, pour aider les Etats membres à définir leurs politiques de formation, l'Unesco soutiendra quatre centres expérimentaux. Les années 1973-1974 verront la phase première de ces deux opérations qui se poursuivront jusqu'en 1978.

Quant aux artistes, c'est leur situation dans la société d'aujourd'hui qui fera l'objet d'études et de recherches en même temps que seront examinés les problèmes de la création artistique – sa nature et les formes nouvelles qu'elle peut prendre grâce aux moyens techniques modernes. L'Unesco continuera son action de diffusion des œuvres culturelles en publiant des catalogues de reproductions en couleurs, en faisant circuler des expositions itinérantes de reproductions, paraître l'*Index Translationum* (répertoire international annuel des traductions) et en patronnant un programme de traductions d'œuvres importantes de la littérature mondiale, classique ou contemporaine.

Mais, pour revenir à l'importance de la qualité de la vie, on a vu ces dernières années l'aspiration à «mieux vivre» s'exprimer en particulier chez les jeunes. On assiste en effet à un mouvement général de contestation qui se traduit par le refus d'un certain héritage culturel, jusque-là respecté, et le désir d'y substituer des valeurs nouvelles, empruntées ailleurs. Simultanément, on observe une valorisation générale de la culture, car ceux qui s'insurgent contre un ordre établi le font souvent par des manifestations culturelles. Ces phénomènes (leurs motivations, thèmes, formes, effets et leur propre contribution à la culture) feront l'objet d'une étude qui commencera dès 1973 et se prolongera jusqu'en 1978; elle sera menée parallèlement à un examen des courants actuels qui, dans les sociétés technologiques et postindustrielles, traduisent la recherche de nouvelles valeurs culturelles et d'une amélioration de la qualité de la vie.

Les études des cultures

Cette dernière enquête se situe dans le cadre du programme d'étude des cultures – asiatiques, arabes, latino-américaines, européennes, africaines – entrepris par l'Unesco depuis 1966. Les deux premiers volumes de l'*Histoire générale de l'Afrique* – qui en comptera huit au total et à laquelle collaborent les experts et les institutions les plus qualifiés – seront normalement publiés en 1974.

Par ailleurs, c'est en 1973 que commencera l'exécution du plan décennal de promotion des langues et des traditions orales africaines qui revêt deux aspects intimement liés: collecte et étude de la tradition orale en vue de la connaissance de la pensée, des institutions et des valeurs culturelles de l'Afrique; promotion de ces langues comme instrument de développement culturel et d'éducation permanente.

Parmi les publications prévues pour 1973-1974, mentionnons notamment un volume sur les apports culturels africains en Amérique latine; trois ouvrages consacrés respectivement à l'architecture, aux arts et à la musique latino-américains; une bibliographie de la recherche en cours sur la culture arabe contemporaine, un inventaire analytique et critique de traductions en arabe et de l'arabe depuis 1945; une nouvelle revue périodique - *Cultures* - conçue selon le même principe que les anciens *Cahiers d'histoire mondiale*.

La préservation et la mise en valeur du patrimoine culturel

Troisième volet de l'action de l'Unesco dans le domaine de la culture, la sauvegarde des œuvres d'art revêt deux aspects. Tout d'abord, l'élaboration et l'application d'instruments internationaux, comme les conventions pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé

(1954), pour la suppression du trafic illicite de ces biens (1970) ou pour la protection des monuments, ensembles et sites de valeur universelle (soumise cette année à la Conférence générale). Des études préliminaires seront effectuées en 1973-1974 sur les problèmes que soulèvent les échanges internationaux d'œuvres d'art et la préservation des quartiers et cités historiques situés dans un environnement moderne. En outre, deux comités d'experts seront convoqués pour examiner les mesures propres à empêcher les vols d'œuvres d'art et à améliorer les dispositions permettant de couvrir les risques qu'elles encourent.

Second aspect de cette action: l'aide technique, promotionnelle ou opérationnelle, apportée sur leur demande à certains Etats membres pour le sauvetage ou la mise en valeur de monuments ou sites menacés, comme Philae, Venise, Borobudur, Bamiyan, Mohenjo Daro, Tunis-Carthage ou la vallée de Khatmandou. Répondant aussi à des préoccupations économiques, ces projets sont liés à l'encouragement du tourisme culturel sans que soit perdu de vue le fait que, s'il favorise le développement économique, l'afflux de touristes n'est pas sans comporter certains dangers tels que l'éclatement des structures traditionnelles.

Ainsi, on le voit, c'est un grand respect pour l'homme d'aujourd'hui comme pour les témoignages qu'a laissés l'homme des siècles passés qui sous-tend les activités de l'Unesco dans le domaine de la culture.

Les bombes sprays, facteurs d'explosion

Les bombes sprays peuvent exploser subitement. Elles ont à peine moins d'effet qu'une grenade d'exercice. Lorsqu'à l'intérieur de la bombe, la pression devient telle que l'enveloppe de tôle ne peut plus résister, cette enveloppe se déchire en produisant une violente détonation. Des fragments de tôle acérés sillonnent l'air en détruisant ou blessant tout ce qui se trouve sur leur passage. L'explosion est accompagnée en général d'un jet de flamme suffisant pour enflammer toute matière combustible se trouvant à proximité.

Quand la pression devient-elle si forte? Lorsque les bombes sprays sont exposées à une trop forte chaleur; le gaz qu'elles contiennent se dilate et exerce sur la paroi

du récipient une pression croissante. Cela se produit lorsqu'une bombe se trouve dans une automobile parquée au soleil, sur un fourneau, près d'un radiateur, etc.; il faut donc absolument que ces produits dangereux soient rangés en un endroit frais. Ce principe s'applique aussi aux bombes apparemment vides, qu'il ne faut surtout pas brûler avec d'autres déchets.

Les bombes sprays constituent vraiment aujourd'hui un danger très répandu; elles sont à l'origine d'accidents, de blessures, d'incendies. Elles rendent de grands services, mais exigent qu'on les utilise avec circonspection.